



PEFC™

10 – 4 – 141

Participer à une réunion de vulgarisation et d'information fait partie des engagements à respecter pour les propriétaires dont la forêt est certifiée PEFC.

Les Communes Forestières de Rhône-Alpes sont reconnues comme organisme de formation par les Ministères de l'Intérieur et du Travail de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du dialogue social.



Contact

Lise AVVENENGO DUCCA

Communes forestières,

1 place Pasteur

38000 GRENOBLE

Par tél. : 04 76 17 22 65

Par fax : même numéro

Par mail : isere@communesforestieres.org

Organisateurs



Partenaire



Cette journée est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Rhône-Alpes avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.



Rhône-Alpes



Journée d'information et d'échanges

Débardage par câble

- Développement du câble sur le massif Alpin
- Projet d'offre triennale de coupes
- Rôle des collectivités

Jeudi 9 janvier 2014
A Grenoble
Association des Maires de l'Isère
1 place Pasteur

Objectifs

Cet évènement s'inscrit dans le cadre des actions d'information des communes forestières. Il a pour but de permettre aux élus et techniciens de :

- Connaître les différents modes de commercialisation des bois et les enjeux induits par ce choix ;
- Faire le point sur le débardage par câble et plus généralement la mobilisation dans les forêts publiques en 2013 ;
- Faire le point sur l'état d'avancement du projet d'établissement d'une offre triennale de coupes à câble ;
- Connaître le rôle exact des collectivités situées dans les territoires pilotes par rapport à cette démarche ;
- Définir les prochaines actions à mettre en œuvre en 2014 pour contribuer à la réussite de ce projet.



Programme

Communes Forestières de l'Isère, 1 place Pasteur à Grenoble

Judi 9 janvier 2014

09h30 Accueil des participants / café

10h00 Modes de vente des bois par les communes (Cofor RA/PACA) :

- Règlementation ;
- Evolution et bilan chiffré des dernières ventes ;
- Enjeux vis-à-vis de l'exploitation par câble et de la filière ;
- Discussion et expériences d'organisation collectives.

11h30 Etat des lieux du débardage par câble dans les Alpes (ONF) :

- Bilan 2013 des exploitations par câble en forêt publique ;
- Tendances observées.

12h00 Repas

13h30 Projet d'établissement d'une offre triennale de coupes à câble (ONF) :

- Rappel des enjeux du projet ;
- Rôle des différents acteurs ;
- Etat d'avancement.

15h00 Echanges autour des actions concernant le projet câble en 2014

- Territoire par territoire ;
- Rétroplanning.

16h00/16h30 Fin de la réunion

Bulletin d'inscription

Formation gratuite,
Repas à la charge des participants

Merci de nous faire parvenir votre réponse avant le 6 janvier 2014 à :

Lise AVVENENGO DUCCA

Par courrier : Communes forestières de l'Isère
1 place Pasteur
38000 GRENOBLE

Par tél. : 04 76 17 22 65

Par fax : même numéro

Par mail : isere@communesforestieres.org

Nom : _____

Prénom : _____

Organisme / Collectivité :

Mail : _____

Tél. : _____

Participera à la réunion du 9 janvier 2014 :

Déjeunera au restaurant

Sera accompagné(e) de M(me)

Ne participera pas

